

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 07 janvier 2023 à 10 heures 30 minutes
Salle socio de Prissé-la-Charrière

Présents :

M. BIGOT PALPACUER Marin, Mme BLAY Louna, M. BRILLAUT Manoé, M. BRUNEAU Tom, Mme GOMBERT Kélya, M. LAVAUX Sacha, Mme MOREAU Océane, M. PLOQUIN Denis, M. ROUSSEAU Louis, M. SALANON Jean-François

Procuration(s) :

Absent(s) :

Excusée :

Mme HERISSE Laetitia

Président de séance : M. SALANON Jean-François

Après avoir installé le Conseil Municipal des Jeunes, Mr SALANON Jean-François, Maire, propose de procéder à l'élection du maire et de l'adjoint au maire et informe les nouveaux conseillers jeunes de certaines dispositions réglementaires pour être élu notamment se porter candidat et être élu à la majorité absolue lors des deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative au troisième tour.

Election du maire

Sont candidats l'ensemble des conseillers excepté M. Louis ROUSSEAU.

Est élu maire au troisième tour à la majorité relative : **M. BIGOT PALPACUER Marin.**

Election de l'adjoint au maire

Sont candidats l'ensemble des conseillers excepté M. BIGOT PALPACUER Marin, maire :

Est élu adjoint au maire au troisième tour à la majorité relative : **M. BRILLAUT Manoé.**

Fait à PLAINE-D'ARGENSON, le 20 janvier 2023
Le Maire,
Jean-François SALANON

The image shows a blue ink signature over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PLAINE-D'ARGENSON' at the top and '(Deux-Sèvres)' at the bottom, with a central emblem.